

**De :** syndicat fo

**Envoyé :** lundi 6 avril 2020 09:46

**À :** raphoz daniel

**Cc :** bigot adeline; steyaert frank; clement thierry; Presidence (adresse Grand Public)

**Objet :** demande de prime exceptionnelle pour les assistants familiaux

Bonjour, Monsieur Daniel Raphoz,

Des assistants familiaux de l'Ain m'ont contacté pour faire valoir une revendication de prise en considération de leur engagement professionnel assurant la continuité de protection des enfants et des besoins exceptionnels en lien avec le confinement pendant cette période de crise sanitaire Covid-19.

Serait-il possible de verser une prime exceptionnelle aux assistants familiaux afin de prendre en considération leur engagement professionnel et de couvrir les dépenses qu'ils ont en plus pendant ce confinement (alimentation, eau, électricité, etc...) ainsi que la scolarité à domicile des enfants (ramettes de papier, cartouches, etc...) ?

Dans l'attente de votre réponse.

Bien à vous.

Rodrigue BROUILLIARD  
secrétaire général FO 01  
06.32.64.31.01